

70	01/09/2017	BE 0839.873.510	13	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	17586.00095	M 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Dénomination: **APPTWEAK**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Rue des Pères Blancs

N°: 4

Boîte:

Code postal: 1040

Commune: Etterbeek

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0839.873.510

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

14-05-2014

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

06-06-2017

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2016

au

31-12-2016

Exercice précédent du

01-01-2015

au

31-12-2015

Les montants relatifs à l'exercice précédent ne sont pas identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

M 6.2, M 6.3, M 6.4, M 6.6, M 7.1, M 7.2, M 8, M 9, M 10, M 11

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET
COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE
MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

MARCHANT Bernard

Avenue de l'Espinette Centrale 23
1640 Rhode-Saint-Genèse
BELGIQUE

Début de mandat: 21-08-2015

Administrateur

HUGOT Thierry

Avenue de Lorient 5
1640 Rhode-Saint-Genèse
BELGIQUE

Début de mandat: 21-08-2015

Administrateur

VERDIN Olivier

Rue de la Tulipe, 5 3
1050 Ixelles
BELGIQUE

Début de mandat: 21-08-2015

Administrateur délégué

HUERRE Xavier

Rue de l'Argentine 30
1310 La Hulpe
BELGIQUE

Début de mandat: 21-08-2015

Administrateur

KERKAERT -NAEGEL Cindy

Elcerlyclaan 2
3090 Overijse
BELGIQUE

Début de mandat: 21-08-2015

Administrateur

SD COMMUNICATION SPRL

BE 0898.058.860
Rue des Héliènes 23
1050 Ixelles
BELGIQUE

Début de mandat: 21-08-2015

Administrateur délégué

Représenté directement ou indirectement
par:

DELLIS Sébastien

Rue des Héliènes 23
1050 Ixelles
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
<p>DYNACOS SCRL BE 0441.849.153 Stationsstraat 87 1861 Wolvertem BELGIQUE</p> <p>Représenté directement ou indirectement par</p> <p>D'HAESELEER JACQUES Comptable Stationsstraat 87 1861 Wolvertem BELGIQUE</p>	70138979	B

* Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		<u>115</u>
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>28.194</u>	<u>30.277</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	17.853	23.289
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	1.823	1.794
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	1.823	1.794
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	8.518	5.194
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>92.228</u>	<u>252.843</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	27.384	61.050
Créances commerciales		40	23.742	33.701
Autres créances		41	3.642	27.348
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	63.742	191.273
Comptes de régularisation		490/1	1.102	520
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	120.423	283.234

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>-83.019</u>	<u>31.109</u>
Capital		10	345.978	213.122
Capital souscrit		100	345.978	213.122
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11	362.878	362.878
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	2.250	2.250
Réserve légale		130	2.250	2.250
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	-797.275	-554.431
Subsides en capital		15	3.150	7.290
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>203.441</u>	<u>252.125</u>
Dettes à plus d'un an		17	70.574	93.591
Dettes financières		170/4	69.074	92.091
Établissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0	69.074	92.091
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	1.500	1.500
Dettes à un an au plus		42/48	130.975	156.034
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	30.993	27.782
Dettes financières		43		
Établissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	76.153	80.458
Fournisseurs		440/4	76.153	80.458
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	23.611	14.793
Impôts		450/3	2.806	5.226
Rémunérations et charges sociales		454/9	20.805	9.568
Autres dettes		47/48	217	33.001
Comptes de régularisation		492/3	1.893	2.500
TOTAL DU PASSIF		10/49	120.423	283.234

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	-88.432	-214.348
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)		62	124.900	72.794
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	21.056	20.109
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	965	587
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-235.353	-307.837
Produits financiers		75/76B	4.781	5.251
Produits financiers récurrents		75	4.781	5.251
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		65/66B	12.126	16.445
Charges financières récurrentes		65	12.126	16.445
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	-242.698	-319.031
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)		67/77	146	64
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	-242.844	-319.095
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	-242.844	-319.095

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	-797.275	-554.431
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-242.844	-319.095
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-554.431	-235.336
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	-797.275	-554.431
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

**ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059P	XXXXXXXXXX	78.202
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029	13.260	
Cessions et désaffectations	8039		
Transferts d'une rubrique à une autre	8049		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059	91.462	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129P	XXXXXXXXXX	54.913
Mutations de l'exercice			
Actés	8079	18.695	
Repris	8089		
Acquis de tiers	8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8109		
Transférés d'une rubrique à une autre	8119		
	(+)/(-)		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129	73.609	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	21	<u>17.853</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXX	8.634
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	2.275	
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	10.909	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	XXXXXXXXXX	6.839
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	2.246	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	9.086	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22/27	1.823	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	XXXXXXXXXX	5.194
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365	3.324	
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	8.518	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	28	8.518	

RÈGLES D'ÉVALUATION

APPTWEAK SA
Rue des Pères Blancs, 4 - 1040 Etterbeek
TVA: 0839.873.510
RÈGLES D'ÉVALUATIONS
A. ACTIF

Les frais d'établissement :

Les frais relatifs à la constitution de l'entreprise, frais relatifs aux différentes augmentations de capital, frais relatifs aux prêts obligataires convertibles, ... peuvent être pris entièrement en charge par le compte de résultat soit sont portés à l'actif du bilan et font l'objet d'amortissements appropriés par tranche de 33,33 % l'an au prorata du 1er jour suivant le mois de valorisation.

Les immobilisations incorporelles :

-Les immobilisations incorporelles acquises de tiers sont enregistrées à leur valeur d'acquisition. Elles sont amorties en une période n'excédant pas 5 ans.

-Les immobilisations incorporelles autres que celles acquises de tiers sont portées à l'actif à leur coût de revient. Le coût de revient s'obtient en ajoutant aux coûts de recherche et développement directement imputables au produit (coûts salariaux du personnel directement affecté à la recherche et aux développements) la quote-part des coûts de recherche et développement (coûts salariaux du personnel indirectement affecté à la recherche et aux développements) qui ne sont qu'indirectement imputables au produit.

Les coûts de recherche et développement directement et indirectement imputables comprennent :

Le coût employeur du personnel (y compris les primes d'assurances légales, les frais de secrétariat social, les frais de médecine de travail...) attribué à la conception et l'élaboration des produits de la gamme
Une quote-part sera éventuellement estimée, prudemment, dans le cas des affectations partielles au projet de développement. En ce qui concerne les coûts indirectement imputables au projet, le conseil évaluera prudemment la quote-part des coûts du personnel à imputer en R&D.

L'amortissement pratiqué pour ce type d'investissement R&D est un amortissement linéaire au prorata du 1er jour suivant le mois de valorisation sur une période n'excédant pas 5 ans.

Les immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur nominale d'acquisition, de revient ou d'apport

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements linéaires au prorata du 1er jour suivant le mois d'acquisition conformément au plan suivant :

- Mobilier et matériel de bureau 20%
- Matériel roulant 25% - 20 %
- Matériel informatique et installations connexes 33%
- Bâtiments administratifs et commerciaux 5%
- Matériels et installations 20%
- Outillages divers 20%

Les immobilisations financières :

- Les actions sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition.
- Les cautionnements en numéraire sont évalués à leur valeur nominale.
- Les créances à plus d'un an sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les stocks et en-cours de fabrication :

Les approvisionnements, les produits finis, les marchandises sont évalués à leur valeur d'acquisition (à savoir : prix d'acquisition et/ou coût de revient).

Les commandes en cours d'exécution sont évaluées à leur coût de revient.

Les créances commerciales et autres créances :

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à la valeur nominale en euros. Elles feront l'objet chaque année d'une estimation prudente quant à leur recouvrabilité. Les réductions de valeurs seront actées suivant le caractère douteux ou non de la créance.

Les valeurs disponibles :

Les valeurs disponibles sont reprises à leur valeur nominale en euro.

Les comptes de régularisation actifs :

Les charges à reporter : les charges ou fraction de charge afférentes à l'exercice suivant mais dont la comptabilisation est déjà intervenue sont évaluées compte tenu du montant imputable à l'exercice suivant.

Les produits acquis : les produits ou fractions de produits afférents à l'exercice mais dont la réception n'interviendra qu'au cours d'un exercice suivant sont évalués compte tenu du montant imputable à l'exercice.

B. PASSIF

Les subsides en capital :

Les éventuels subsides en capital (subsides d'investissement) sont enregistrés au passif du bilan à leur valeur nominale. Un prélèvement sera annuellement enregistré en produits financiers au même rythme que l'amortissement pratiqué sur les investissements subsidiés.

Dans le cas où il s'agit d'une subvention destinée à financer par exemple de la recherche fondamentale, la subvention est directement imputée en recette au cours de l'exercice sous la rubrique des autres produits d'exploitation. Ce type de subvention ne porte jamais sur un bien (R&D) investi.

Les provisions :

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'administration statuant avec prudence, sincérité et bonne foi, examine les provisions à constituer pour couvrir tous les risques ou pertes éventuelles nées au cours de l'exercice et des exercices antérieurs.

Les dettes :

Les dettes à plus ou moins d'un an sont comptabilisées à la valeur nominale.

Les avances récupérables éventuellement reçues d'un pouvoir public sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les comptes de régularisation passifs

Les comptes de régularisation sont évalués sur base des deux règles suivantes :

-Charges à imputer : les charges ou fraction de charges afférentes à l'exercice mais qui ne sont payées qu'au cours d'un exercice ultérieur sont évaluées au montant afférent à l'exercice ;

-Produits à reporter : les produits ou fractions de produits afférents à un exercice suivant et qui ont été comptabilisés au cours de l'exercice sont évalués au montant afférent à l'exercice suivant. Les contrats de mise à jour de software facturés pour une période s'étalant au delà de la date de clôture de l'exercice sont proratisés suivant leur date d'anniversaire contractuelle et reportées sur l'exercice suivant.

Un suivi continu des packs d'heures à prester pour des clients est en place. A chaque fin de mois, une évaluation des heures facturées mais non prestées est effectuée et comptabilisée.

C. EVALUATION DES ACTIFS ET PASSIFS LIBELLÉS EN DEVICES

Les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en EUR au cours de clôture.

Les écarts de conversion par position de devise sont actés au compte de résultats lorsqu'ils représentent des charges. Les produits latents ne sont pas comptabilisés.

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

	Codes	1. Temps plein <i>(exercice)</i>	2. Temps partiel <i>(exercice)</i>	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice)</i>	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice précédent)</i>
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent					
Nombre moyen de travailleurs	100	3	0,3	3,2 ETP	1,7 ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101	4.005	256	4.261 T	2.858 T
Frais de personnel	102	117.396	7.504	124.900 T	72.794 T

A la date de clôture de l'exercice

Nombre de travailleurs

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	3		3
110	3		3
111			
112			
113			
120	2		2
1200			
1201			
1202			
1203	2		2
121	1		1
1210			
1211			
1212			
1213	1		1
130			
134	3		3
132			
133			

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3.	Total en équivalents temps plein
Entrées					
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	3	1		3,5
Sorties					
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	2			2

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'entreprise	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	